

CONSEIL PLÉNIER

DU DÉPARTEMENT DOCUMENTATION, ARCHIVES, MÉDIATHÈQUE ET ÉDITION

6 janvier 2022

RELEVÉ DE DÉCISION

Présent-es ou représenté-es : Stéphan Barbas, Stefan du Château, Fanny Mazzone, Patricia Mouly, Mathieu Ribat

Invitée : Clarisse Barthe

1 - Présentation des nouveaux représentants étudiants au Conseil du DDAME

Clarisse Barthe demande aux deux nouveaux représentants étudiants au Conseil du DDAME de se présenter : il s'agit de David Guy, étudiant en Licence 3 Documentation spécialisation Bibliothèque et de Samuel Danieli, étudiant en Licence 2 Documentation spécialisation Archives.

2 - Désignation d'une personnalité extérieure membre du Conseil du DDAME

Clarisse Barthe propose la désignation de Marielle Mouranche, conservatrice des bibliothèques, responsable du service patrimoine écrit au sein du Service inter-établissements de coopération documentaire de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, en remplacement de Magali Castillon, qui a quitté son poste de directrice adjointe du Service commun de documentation de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Marielle Mouranche est désignée à l'unanimité pour siéger en tant que personnalité extérieure au Conseil du DDAME (Ne prend pas part au vote : 0 / Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 7).

3 - Validation de la modification des modalités de contrôle des connaissances 2021-2022 de l'unité d'enseignement 705 (bilan de stage) du Master 1 Information-documentation

Clarisse Barthe présente la modification des modalités de contrôle des connaissances 2021-2022 de l'unité d'enseignement 705 en Master 1 Information-documentation pour la session 1 : le bilan de stage comptera pour 25 % (et non 0 %), l'évaluation du cours Entreprise - droit du travail pour 25% (et non 50 %) et celle du cours d'Administration - droit de la fonction publique pour 50 % (pourcentage inchangé).

La modification est soumise au vote et adoptée à l'unanimité (Ne prend pas part au vote : 0 / Abstention : 0 / Contre : 0 / Pour : 7)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h15.

Toulouse, le 7 janvier 2022



Clarisse BARTHE